



Montpellier, le 16 novembre 2020

Jérôme FOURNIER  
Secrétaire académique SE-UNSA

A  
Madame la Rectrice  
De l'Académie de Montpellier  
Rectorat, 31, rue de l'Université  
34064 Montpellier cedex 2

Objet : demande d'équipement informatique et téléphonique des personnels de vie scolaire

Madame la Rectrice,

Je m'adresse à vous aujourd'hui pour attirer votre attention sur la situation des CPE et des AED concernant leur équipement.

En effet, pendant le confinement du printemps dernier, ces personnels ont souvent utilisé leur propre matériel, notamment ordinateurs et téléphones pour rester en contact avec les élèves, les familles et leur établissement et suivre les décrocheurs. Dans la précipitation de la crise sanitaire du printemps, les CPE et les AED ont tous accepté des conditions matérielles et des conditions de travail dégradées pour remplir leurs missions visant la réussite des élèves.

Aujourd'hui, au regard de la situation évolutive du contexte sanitaire, il est nécessaire d'anticiper pour ne pas revivre les éventuels travers rencontrés. Le SE-Unsa demande à ce que l'employeur équipe tous les CPE et tous les AED d'un ordinateur portable et d'un téléphone mobile, afin qu'ils puissent si nécessaire télétravailler et exercer leurs missions de façon adéquate, sereine et qualitative.

Par ailleurs, le SE-Unsa demande également au ministère d'élargir le bénéfice de la prime d'équipement de 150€ aux CPE et aux AED.

Je vous prie de croire, Madame la Rectrice, en l'expression de mon entier dévouement au service public d'éducation.

Jérôme Fournier